

Activation et topicalité des référents discursifs

1 Introduction

La notion de topique et de topicalité se fonde chez Lambrecht (1994) notamment sur l'accessibilité pragmatique des référents topiques, elle-même étroitement liée à l'effort cognitif que nécessite l'interprétation d'un référent discursif. Cet effort cognitif ou coût d'activation (Chafe 1994) est donc en rapport avec le statut d'activation des référents, décrit par Chafe (1994) en termes de « conscience » : un référent actif est ainsi « au focus de la conscience » (*focus of consciousness*) d'une personne. Au cours d'une conversation, ce « focus » de la conscience ne cesse de changer, et ces changements sont reflétés dans le langage. En effet, les locuteurs mettent en place diverses stratégies pour exprimer le changement de ce qui est au centre de leur attention – ainsi que pour interpréter et comprendre ce dont parle leur interlocuteur.

Dans notre contribution, nous présentons l'analyse d'une séquence courte d'un dialogue spontané afin d'observer quelles stratégies prosodiques et syntaxiques sont mises en œuvre dans le flux de parole pour exprimer et comprendre le développement des pensées et les changements constants de « focus » de l'attention. Nous montrerons comment les constructions à dislocation permettent d'exprimer les changements de topique, les digressions ou les contrastes. Nous constaterons que, contrairement à ce qui est souvent noté dans la littérature linguistique, le détachement prosodique n'est pas nécessairement en corrélation avec l'accessibilité pragmatique des référents, mais plutôt avec la nouveauté de la relation topicale, l'expression d'un contraste et les changements de topique.

2 Le topique et l'accessibilité pragmatique du référent topique

2.1 La notion de topique et de topicalité

La définition du topique chez Lambrecht (1994 : 131) s'inscrit dans l'approche de Reinhart (1981), qui décrit le topique en termes d'à-propos pragmatique (*pragmatic aboutness*), ainsi que dans l'approche de Gundel (1988), qui met en corrélation la distinction donné/nouveau avec la distinction topique/commentaire. En effet, les définitions que Gundel (1988 : 210) propose rendent compte d'une part, de l'aspect d'information donnée ou connue du topique et, d'autre part, de la relation d'à-propos qui le caractérise :

Topic Definition : An entity, E, is the topic of a sentence, S, iff in using S the speaker intends to increase the addressee's knowledge about, request information about, or otherwise get the addressee to act with respect to E.

Comment Definition : A predication, P, is the comment of a sentence, S, iff, in using S the speaker intends P to be assessed relative to the topic of S.¹

Le topique d'une assertion dans un discours donné est donc le référent dont il s'agit dans la proposition. Cette dernière relate des informations qui sont pertinentes par rapport au référent topique et qui complètent les connaissances de l'auditeur sur le référent. La relation topicale est ainsi une relation entre un référent et une proposition, et le référent dont il s'agit dans la proposition est le référent topique.

2.2 L'accessibilité pragmatique

La notion de donation (*givenness*) et par conséquent la distinction donné/nouveau (ou connu/inconnu) sont généralement employées dans plusieurs sens : d'une part, dans un sens relationnel, où une information (le topique) est donnée par rapport à une information (le commentaire), qui est nouvelle par rapport au topique ; d'autre part, dans un sens référentiel, où la distinction donné/nouveau décrit le statut du référent d'une expression linguistique à l'égard du statut cognitif du locuteur ou de l'auditeur (Gundel 1988 : 212). Il est à noter que ce n'est pas seulement dans le sens relationnel que la donation est en corrélation avec la topicalité. En effet, comme une phrase doit être reliée au discours précédent (Strawson 1964 : 96 ; Reinhart 1981 : 59), le topique de la phrase doit représenter une information « mutuellement familière ». Autrement dit, les référents topiques doivent être « familiers » à l'auditeur, accessibles par le contexte. La distinction donné/nouveau (connu/inconnu) dans un sens référentiel décrit donc le statut d'un référent discursif à l'égard du statut cognitif du locuteur ou de l'auditeur.

Les référents identifiables, dont la représentation est « connue » par le locuteur, peuvent être caractérisés par un statut d'activation (Lambrecht 1994 : 109) : celui d'inactif, d'accessible ou d'actif. Un référent est actif lorsqu'il est, à un moment donné, « au focus de la conscience d'une personne » (Chafe 1987 : 25). Un référent accessible peut être (i) textuellement accessible lorsqu'il est désactivé après avoir été actif dans le discours précédent, (ii) inférentiellement accessible (ou inférable) lorsqu'il peut être inféré à partir d'un élément actif ou accessible de l'univers du discours, ou (iii) situationnellement accessible lorsque son accessibilité provient de sa présence saillante dans la situation discursive. Enfin, un référent inactif est celui qui est dans la mémoire à long terme d'une personne ; il est donc connu (par conséquent identifiable) par l'interlocuteur, mais non employé à un moment donné du discours.

La « conscience », notion utilisée dans la définition des référents actifs, est comparée à la perception visuelle : la vision fovéale, au « focus » de la conscience, et la vision périphérique, à la périphérie de la conscience. Au cours d'une conversation, le « focus » de la conscience ne cesse de changer, même si, bien

¹ *La définition du topique* : Une entité E est le topique d'une phrase S, ssi par l'usage de S le locuteur a l'intention d'augmenter le savoir du destinataire à propos de E, de demander de l'information à propos de E ou de faire agir le destinataire eu égard à E.

La définition du commentaire : Une prédication P est le commentaire d'une phrase S, ssi par l'usage de S le locuteur a l'intention que P soit posée par rapport au topique de S.'

entendu, ces « focus » ne sont pas des idées sans rapport entre elles. Un nouveau « focus » est donc lié au précédent et anticipe le suivant. La conscience, tout comme la perception visuelle, est ainsi toujours en mouvement.

Les catégories cognitives des statuts d'activation sont pertinentes du point de vue de la structure informationnelle puisqu'elles correspondent à différentes manifestations formelles (Chafe 1987 ; Lambrecht 1994 : 94–99). Le statut actif d'un référent est généralement exprimé par un manque de proéminence prosodique et un encodage pronominal de l'expression linguistique correspondante. Il peut arriver toutefois, comme le montre Chafe ainsi que Lambrecht, qu'un référent actif ne soit pas encodé en tant que pronom mais en tant que syntagme nominal lexical, lorsque plus d'un référent est activé en même temps et que cela induirait une ambiguïté. Un référent actif n'est donc pas nécessairement exprimé par un pronom (zéro ou non accentué). Par contre, le référent d'une expression pronominale est toujours considéré comme actif. Par opposition à la référence active, le statut inactif d'un référent est toujours encodé par une expression lexicale complète, et jamais par un pronom (clitique ou zéro). Par conséquent, un pronom est marqué comme ayant un référent actif, alors qu'un syntagme nominal n'est pas marqué par rapport au statut d'activation de son référent.

3 Présentation des données

3.1 Le corpus

Pour notre analyse, nous avons choisi un extrait d'un corpus du projet Phonologie du Français Contemporain² (Durand, Laks et Lyche 2002 ; 2009). L'extrait provient du corpus 21abl1lw et dure 2'40''. Il s'agit d'une conversation libre entre deux amis : l'enquêteur (E) pose des questions sur leurs anciens amis, avec qui BL, lui, est toujours en contact. Nous présentons la transcription de l'enregistrement ci-dessous. Nous avons numéroté les tours de parole (TP) et avons marqué en italique les constituants disloqués, suivis d'une étiquette [DG] (syntagme disloqué à gauche), [DD] (syntagme disloqué à droite) ou [TL] (syntagme topique libre). Ce sont donc les constructions à dislocation (ou détachement) qui sont au centre de notre étude : elles permettent d'encoder un référent topique dans une position disloquée (détachée) à gauche ou à droite, à l'extérieur de la proposition qui contient l'information à propos du référent topique (cf. Lambrecht 2001). Le constituant extra-propositionnel est donc une expression topicale explicitement marquée. Le syntagme topique libre, quant à lui, est un type spécial de syntagme disloqué (à gauche) : contrairement aux syntagmes disloqués « prototypiques », il n'a pas de position alternative intra-propositionnelle, et il n'est pas non plus lié par co-indexation à un élément résomptif (phonétiquement réalisé ou nul) ; entre la proposition et le constituant disloqué topique libre, il n'existe qu'un lien sémantico-pragmatique (cf. le « topique non lié » (*unlinked topic*) de Lambrecht 2001 ; voir encore Stark 1997 ; 1999 ; Horváth 2018).

² <http://www.projet-pfc.net>

- 1 E : Et *Francis* [DG] il fait quoi *lui* [DD] euh, c'est quoi *ses* [DD], il est aussi intermittent, il est
- 2 BL : Il fait comme nous. Pour l'instant il a pas encore eu le statut, mais il est en train de le constituer, et puis il fait du jazz à côté, donc ça lui fait quelques cachets, et du classique aussi. Mais il est toujours pris *lui* [DD], il est, il est surchargé de boulot.
- 3 E : Ah ouais ?
- 4 BL : Mais euh, et puis il passe des concours, il vient d'avoir sa médaille d'or de contrebasse euh, cette année, donc euh
- 5 E : C'est quoi *ce concours* [DD] euh ? C'est les conservatoires ?
- 6 BL : Bah c'est des niveaux de conservatoire, je connais pas très bien quoi
- 7 E : Médaille d'or ?
- 8 BL : Mais il passe des niveaux, et p/
- 9 E : C'est quand t'es au top ou, ouais ?
- 10 BL : Mais non, après il y a d'autres concours encore, il y a d'autres niveaux à passer. *Médaille d'or* [TL], oui c'est euh, c'est euh, c'est comme si *moi* [DG] j'ai euh, après le D.N.S.E.P. j'ai le D.N.S.E.P. donc j'ai, ou non une médaille, donc j'suis au non félicité, et puis euh, après j'peux faire une euh, un post-diplôme. Donc *lui* [DG] il il rentre dans des, sortes de, post-diplôme.
- 11 E : Ah ouais, puis qui lui rajoute des points et euh
- 12 BL : Voilà. Alors je euh sais pas comment ça marche après, à quoi ça lui sert
- 13 E : Mais il continue à, à prendre des cours, non, là il, maintenant c'est lui qu'en donne de toute façon.
- 14 BL : Il en donne, et puis, non il en prend encore et visiblement il en prend encore, si j'ai bien compris oui.
- 15 E : Mais qui est-ce qui lui file ces cours-là euh ?
- 16 BL : Oh ben
- 17 E : C'est toujours au conservatoire quoi en fait
- 18 BL : Je crois qu'il est à Chalon ouais. Et il a passé sa médaille à, au conservatoire de Chalon mais j'sais pas où il en prend.
- 19 E : Parce que *lui* [DG] il est originaire de Chalon ?
- 20 BL : Non pas du tout, mais il était à Dijon, et puis euh, il s'est frotté avec son prof de contrebasse à Dijon, ils s'entendaient pas du tout, et puis en plus tu sais les fils de, de profs de musique euh, son père est prof de euh, au conservatoire de guitare. Donc ça faisait deux perdreaux dans la même boîte, ça faisait un peu euh, un peu trop visiblement il y avait, il s'est fait un peu tirer dans dans les pattes *Francis* [DD] euh, régulièrement, donc il a quitté euh Dijon.
- 21 E : Parce que *son père* [DG] il est prof à Dijon ?
- 22 BL : Ouais, prof de guitare.
- 23 E : Il donne, c'est euh classique quoi en fait, ouais ?
- 24 BL : Ouais, classique ouais. *Lui* [DG] c'est un fanatique de sitar indien, et de tabla. Il euh, il se débrouille pas mal quoi.

- 25 E : Mais euh, mais en plus *Francis* aussi [DG], il en joue euh, *du sitar* [DD] ? Enfin ouais non
- 26 BL : Ouais, il en a un, mais il en joue pas, il y touche un peu quoi, mais euh. Il a vachement progressé euh, *Francis* [DD] en contrebasse hein, depuis euh, depuis que je le connais, depuis euh, maintenant six ans qu'il est avec nous euh, c'est, vraiment progressé euh. Il a un niveau en ce moment, incroyable quoi.

3.2 Le topique discursif

Au début de l'extrait ci-dessus, le syntagme DG *Francis* a un référent inféramment accessible, i.e. inférable à partir du schéma (Chafe 1987) ou cadre sémantique (Fillmore 1982) des anciens amis du lycée. La construction de DG exprime également un changement de topique : la relation topicale dans laquelle le référent « Francis » se trouve est nouvelle. Il s'agit ici d'un emploi typique de la dislocation à gauche (cf. notamment Lambrecht 1981 ; Barnes 1985 ; Ashby 1988 ; Ziv 1994 ; Apothéloz 1997 ; Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman 2004). Dans la section 4, nous observerons si toutes les structures à dislocation correspondent à un changement de « focus d'attention ».

Dans l'ensemble de cet extrait, il s'agit donc, d'une manière très générale, de « Francis » et des « occupations de Francis » : c'est ce que nous appellerons le *topique discursif* de ce passage. Par opposition au *topique phrastique* ou *propositionnel*, auquel correspond la notion de topique comme nous l'avons définie dans la section 2, le *topique discursif* est le sujet de la conversation : un ensemble d'idées cohérent, introduit par l'un des participants de la conversation, et souvent élaboré par la suite par tous les participants (Chafe 2008).

Lorsque l'on étudie les différentes constructions topicalisantes, la notion de topique discursif dans le sens de Chafe (1994 ; 2008) ne peut pas être ignorée, puisqu'il existe un lien étroit entre la notion de schéma ou cadre sémantique et celle de topique discursif. En effet, ce dernier est décrit comme un ensemble d'événements, d'états et de référents en rapport cohérent les uns avec les autres (Chafe 1994 : 121). Lorsqu'un référent appartenant au topique discursif est donc accessible, il rend cet ensemble d'événements, d'états et de référents accessible également, suivant un schéma ou cadre qui correspond aux attentes des interlocuteurs, basées sur leurs expériences (Chafe 1994 : 122). Nous appellerons les topiques potentiels relevant du champ conceptuel établi par le topique discursif des *sous-topiques* (cf. Chafe 2008 ; Gazdik 2011).

4 Les constructions à dislocation

4.1 Aperçu des propriétés prosodiques

L'une des caractéristiques des constructions à dislocation est le fait que sans l'élément disloqué, la proposition resterait bien formée d'un point de vue syntaxique ainsi que d'un point de vue prosodique (cf. Lambrecht 2001). Quant à la réalisation prosodique des constituants disloqués à gauche, l'intonème de topique est décrit

comme un continuatif référentiel (CTr), caractérisé par un glissando d'un moins 3 unités de perception³ sur la syllabe accentuée et par l'allongement de la syllabe accentuée créant une pause subjective, ou comme un continuatif inférentiel (CTi), défini par un glissando plus important, de 5 unités de perception,⁴ et par l'allongement de la syllabe accentuée créant une pause subjective (Rossi 1999 : 66–73). Selon Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004 : 510–515), l'intonème CTr (leur ton H^{cont}) correspond à un contexte dans lequel le référent du constituant disloqué est actif et représente un topique non controversé, alors que l'intonème CTi (leur ton H(L)%) correspond à un contexte où le locuteur ne présume pas d'accord sur le choix du topique établi. Avanzi, Brunetti et Gendrot (2012) ont également observé que les constituants DG sont pourvus de plus de proéminence prosodique lors des changements de topiques. Le choix entre les deux types de contour intonatif est donc déterminé sur la base de facteurs pragmatiques. Notons toutefois que Avanzi (2012 : 149–156) a montré que le SN disloqué à gauche n'est pas nécessairement assorti d'une proéminence sur son bord droit lorsqu'il est monosyllabique.

Enfin, en ce qui concerne les constituants disloqués à droite, leur patron mélodique est décrit comme une « copie » déterminée par la forme du contour terminal du groupe tonal précédent (Avanzi 2009).

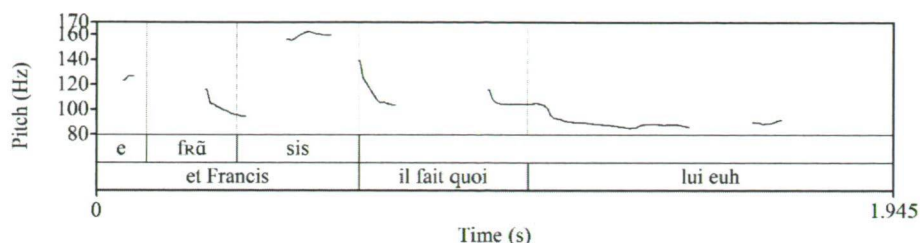
4.2 L'analyse de l'extrait

Dans le premier tour de parole (TP1), le référent « Francis » est introduit dans le discours et devient le topique discursif pour plusieurs minutes de conversation. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la relation topicale est nouvelle. Le référent est exprimé par deux constituants disloqués : un SN lexical disloqué à gauche (*Francis*) et un SN pronominal disloqué à droite. En effet, cette « double » dislocation souligne le changement de topique. Le SN disloqué à droite non terminé (*ses...*) pourrait également servir à confirmer le nouveau topique discursif. Quant à la réalisation prosodique⁵ du SN *Francis* disloqué à gauche, son intonation est caractérisée par un glissando montant de 9 demi-tons (cf. Figure 1). C'est un intonème CTi avec un glissando important, donc, ce qui accrédite le fait qu'il s'agit d'un changement de topique.

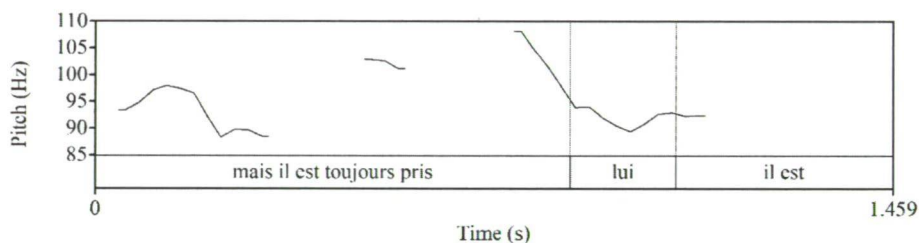
³ Le nombre d'unités de perception (UP) « est égal au $\log_{10}$ du rapport des valeurs initiale et finale du paramètre divisé par le $\log_{10}$ du seuil de perception » (Rossi 1999 : 212). Trois UP de montée intonative équivalent à environ 2,5 demi-tons. Notons qu'Avanzi (2011) fixe le seuil de la proéminence de la montée intonative à 2,8 demi-tons.

⁴ Cinq UP de montée intonative équivalent à environ 4,2 demi-tons.

⁵ Nous avons procédé à l'analyse prosodique des énoncés avec le logiciel Praat (Boersma et Weenink 2015).

Figure 1 : Intonation de l'énoncé *et Francis il fait quoi lui euh* (TP1).

Dans le tour de parole 2 (TP2), le pronom *lui* disloqué à droite a un référent déjà actif ; il n'y a pas de changement de « focus de l'attention ». Son intonation correspond à celle d'un constituant DD typique, comme le montre la Figure 2. Malgré la non-accentuation de *lui*, on peut considérer que le pronom disloqué exprime, entre le référent « Francis » et une ou plusieurs entités non-identifiées ou sous-spécifiées, un contraste « faible » ou « implicite » dans le sens de Mayol (2010) et de Detges et Waltereit (2014). L'expression du contraste, au travers de la DD, participe à la cohérence du discours.

Figure 2 : Intonation de l'énoncé *mais il est toujours pris lui, il est* (TP2).

Dans le TP5, la question de E, *C'est quoi ce concours ?*, est une demande de clarification : elle porte sur le référent de *ce concours*, introduit dans le TP4. Ce référent peut donc être considéré comme actif (ou du moins textuellement accessible). Nous avons montré dans Horváth (2018 : 176–187) qu'il existe une corrélation entre les fonctions pragmatico-discursives de la DD et les fonctions pragmatico-discursives des interrogatives qui impliquent une construction de DD. En effet, les référents topiques encodés par un SN DD sont faciles à identifier dans le contexte et sont caractérisés par une continuité topicale élevée. Cette particularité des constructions de DD paraît étroitement liée aux interrogatives qui sont employées dans le domaine de la gestion des topiques, le plus souvent dans des contextes où l'on demande des informations ou des clarifications à propos d'un référent hautement accessible. Le référent de *ce concours* reste donc un sous-topique du topique discursif : celui-ci reste inchangé.

En revanche, le syntagme topique libre *médaille d'or* du TP10, à référent textuellement accessible, marque une courte digression par rapport au topique discursif, ne s'agissant pas *stricto sensu* des « occupations de Francis ». L'intonème

de la dernière syllabe de ce SN est un CTi avec un glissando montant de 5,1 demi-tons (voir Figure 3), ce qui est en corrélation avec le caractère de topique « non établi » du référent.

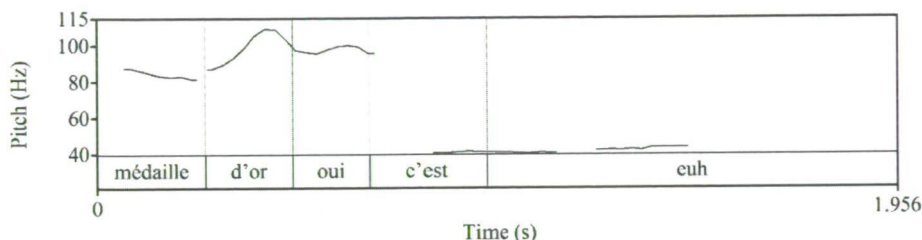


Figure 3 : Intonation de l'énoncé *médaillon d'or oui c'est euh* (TP10).

Au sein de cette digression du TP10, le pronom DG *moi* signale le revirement du topique au locuteur. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un « vrai » changement de topique, le locuteur se servant de son propre exemple afin d'illustrer le topique des « médailles d'or ». Le glissando montant mesuré sur ce morphème est seulement de 1,6 demi-tons (voir Figure 4). Cela ne permet toutefois de tirer aucune conclusion, s'agissant d'un SN pronominal monosyllabique ; mais ne contredit pas non plus ce que nous avons exposé *supra*.

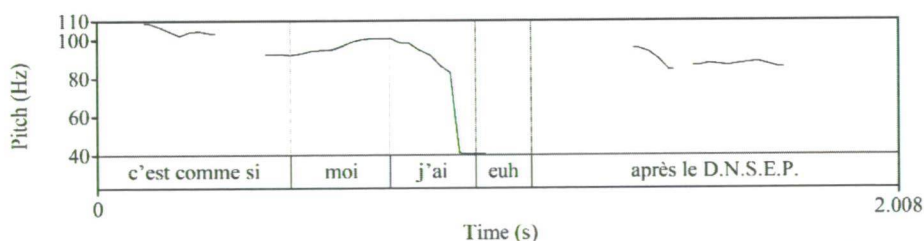


Figure 4 : Intonation de l'énoncé *c'est comme si moi j'ai euh après le D.N.S.E.P.* (TP10).

Enfin, à la fin du TP10, le locuteur revient sur le topique discursif, « Francis » : le pronom *lui* DG marque cela explicitement, exprimant également un contraste faible. La réalisation prosodique est en accord avec ce changement et ce contraste. En effet, *lui*, même s'il est un pronom monosyllabique, est caractérisé par un intonème CTi avec un glissando montant de 2,5 demi-tons (voir Figure 5).

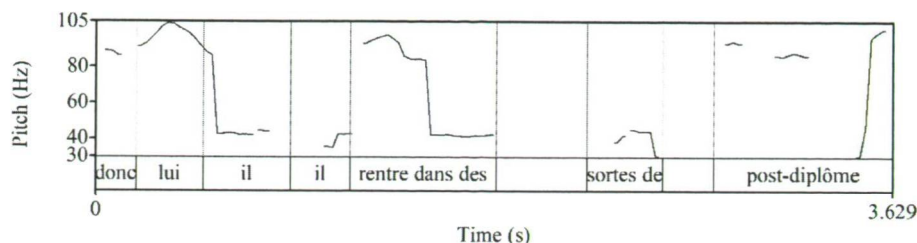


Figure 5 : Intonation de l'énoncé *donc lui il rentre dans des # sortes de # post-diplôme* (TP10).

Dans le TP19, avec la question de E (*Parce que lui il est originaire de Chalon ?*), ce n'est pas par rapport au référent que le « focus de l'attention » change, mais par rapport au contraste que la dislocation exprime. En effet, le référent « Francis » est toujours actif, c'est un topique non controversé, mais mis en contraste. Le pronom *lui*, monosyllabique, est caractérisé par un glissando montant de 6,6 demi-tons, lié au contraste. Malgré cela, il est loin de « dominer » (Rossi 1999 : 146) l'ensemble de l'énoncé : la remontée sur la dernière syllabe de *Chalon* est bien plus importante encore (soit de 12 demi-tons, voir Figure 6).

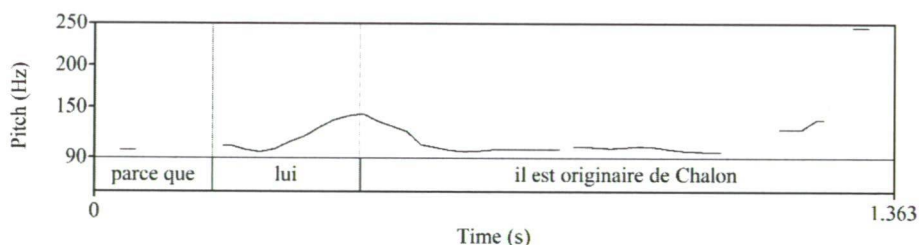


Figure 6 : Intonation de l'énoncé *parce que lui il est originaire de Chalon ?* (TP19).

À la fin du TP20, *Francis* apparaît en position disloquée à droite de la proposition *il s'est fait un peu tirer dans les pattes*. Ici, l'un des rôles de la « répétition » de *Francis* est la désambiguïsation référentielle. En effet, le locuteur réactive le référent, puisque d'autres référents ont été introduits (« le prof de contrebasse de Francis », « le père de Francis »), que le pronom *il* pourrait désigner. La relation topicale est donc ancienne, la construction de DD sert à la désambiguïsation et à la réactivation du référent.

Il s'ensuit que le SN *son père* dans le TP21 est tout aussi nécessaire à la désambiguïsation référentielle. Sa position disloquée à gauche – par opposition à la position disloquée à droite du SN *Francis* du TP20 – s'explique et par sa fonction de changement de topique et par son caractère contrastif. Sa réalisation prosodique reflète également ceci : le glissando montant est de 5 demi-tons (voir Figure 7). Dans ce court passage, du TP21 au TP24, « le père de Francis » reste le topique, que l'on peut considérer comme un sous-topique lié au topique discursif général « Francis ».

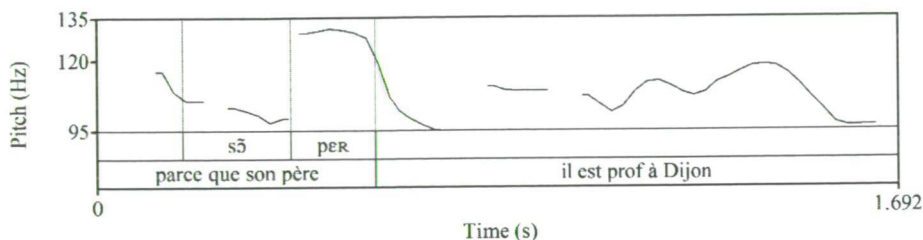


Figure 7 : Intonation de l'énoncé *parce que son père il est prof à Dijon ?* (TP21).

Dans le TP24, le pronom *lui* DG réfère donc au « père de Francis » : il n'y a pas de changement de topique par rapport à ce qui a été dit depuis le TP21. En effet, la DG réaffirme que le référent actif est toujours topical : sa fonction est l'établissement d'un accord communicatif entre les interlocuteurs (cf. Lambrecht 1981). L'intonation de *lui* étaye la fonction du maintien du topique : le glissando montant est faible (1 demi-ton, voir Figure 8), au-dessous du seuil de la proéminence.

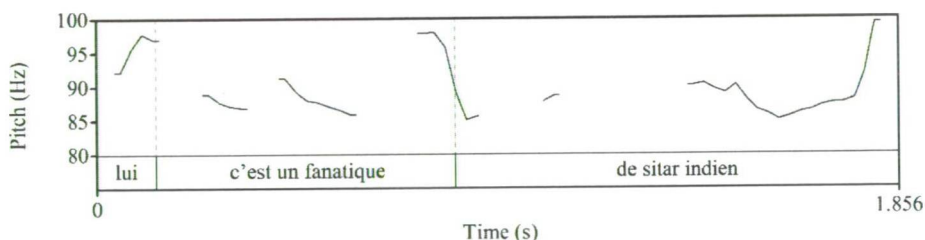


Figure 8 : Intonation de l'énoncé *lui c'est un fanatique de sitar indien* (TP24).

Par la suite, TP25, le locuteur E réactive le référent « Francis », exprimé par le SN *Francis*, suivi d'un *aussi* marquant un focus étroit (cf. De Cat 2007 : 162). Même si le référent est donc textuellement accessible (semi-actif), le locuteur recentre son « focus de l'attention » sur « Francis », tout en exprimant un contraste fort avec *aussi*. Le glissando montant sur *aussi* est de 3 demi-tons (voir Figure 9).

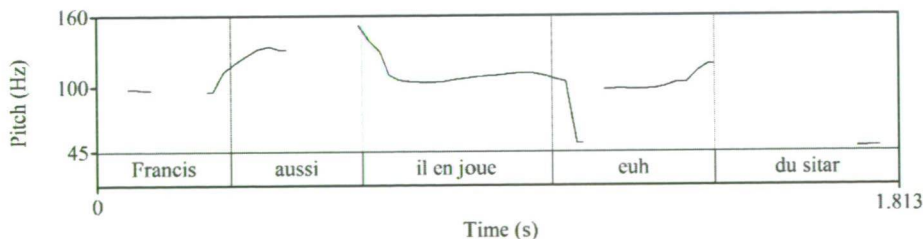


Figure 9 : Intonation de l'énoncé *Francis aussi il en joue euh du sitar ?* (TP25).

Dans le même énoncé, *du sitar* apparaît en position disloquée à droite. Même si son référent est textuellement accessible, il n'a pas encore été topical, i.e. la relation

topicale est nouvelle. Cet énoncé illustre donc le fait que plusieurs changements de « focus de l'attention » peuvent s'effectuer en même temps : sur « Francis » et sur le « sitar indien », les deux étant mis en contraste – « Francis » par rapport à son père (contraste fort), et le « sitar » par rapport aux autres instruments (contraste faible). C'est la DG qui réactive une ancienne relation topicale, et la DD qui établit une nouvelle relation topicale, les deux servant également à la désambiguïsation référentielle. Notons que l'établissement d'une nouvelle relation topicale est dans ce cas encore lié à une interrogative.

Enfin, la dernière construction à dislocation de cet extrait est celle du TP26. La dislocation de *Francis* est un cas particulier, puisque ce SN est suivi d'un autre constituant, *en contrebasse*, qui lui-même présente les caractéristiques prosodiques d'un constituant DD (voir Figure 10). Selon l'analyse, on peut considérer que les deux constituants sont disloqués à droite, *en contrebasse* étant lié à un pronom nul, ou que *Francis* fait partie d'une dislocation médiane, vue par Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman (2004 : 524–525) comme un type spécial de DD. La présentation détaillée de cette question dépassant le cadre de cette analyse, nous renvoyons le lecteur à Horváth (2018 : 206–220). Ce qui importe ici, c'est que cette construction permet le maintien de la relation topicale du référent « Francis », et que sa fonction désambiguïsatrice joue également un rôle important, sinon primordial. En effet, la désambiguïsation référentielle paraît nécessaire, étant donné que les interlocuteurs ont mentionné plusieurs personnes jouant de plusieurs instruments différents. L'hésitation qui précède le SN *Francis* semble également étayer cette fonction de la dislocation à droite.

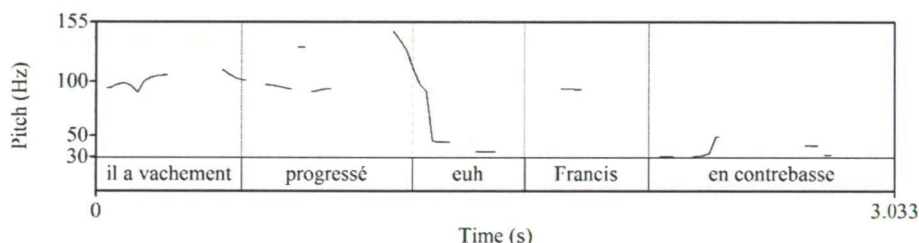


Figure 10 : Intonation de l'énoncé *il a vachement progressé euh Francis en contrebasse* (TP26).

5 Conclusion

Dans l'extrait que nous avons présenté, les référents faisant partie d'une relation topicale sont – à l'exception de la première apparition de *Francis*, qui introduit le référent « Francis » dans le discours – actifs ou textuellement accessibles (semi-actifs). Nous avons vu que les constructions à dislocation peuvent exprimer (i) les changements de topique, (ii) les digressions, (iii) les contrastes et (iv) la confirmation ou le maintien du topique.

Cette étude de cas nous a permis d'observer les corrélations entre les propriétés syntaxico-prosodiques et pragmatiques des constructions topicalisantes à dislocation, le développement des pensées et les changements constants de « focus

de l'attention ». Nous avons prêté une attention particulière à la réalisation prosodique des constituants disloqués à gauche, afin d'examiner quelles expressions disloquées à gauche sont les plus marquées prosodiquement. Il est souvent noté dans la littérature linguistique que la DG des expressions à référent moins accessible est prosodiquement plus marquée que celle des expressions à référent plus accessible (cf. notamment Delais-Roussarie, Doetjes et Sleeman 2004 ; Grobet et Simon 2009). Or, nous avons constaté que le détachement prosodique, marqué notamment par un glissando montant plus important, n'est pas en corrélation avec l'accessibilité pragmatique des référents, mais plutôt avec la nouveauté de la relation topicale, l'expression d'un contraste et, surtout, les changements de topique, particulièrement lorsque la relation topicale est nouvelle, mais indépendamment de l'accessibilité pragmatique des référents. Ces observations étayent celles de Avanzi, Brunetti et Gendrot (2012), qui ont également montré que ce ne sont que les changements de topique qui sont prosodiquement plus proéminents que les autres expressions topicales, et qu'il n'y a pas de corrélation entre saillance ou accessibilité pragmatique et proéminence prosodique.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE PÁZMÁNY PÉTER
assistant, PhD
horvath.marton.gergely@btk.ppke.hu

BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ, Denis (1997). « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », Denis Miéville et Alain Berrendonner (ed.), *Logique, discours et pensée : mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, 183–217.
- ASHBY, William J. (1988). « The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right-dislocations in French », *Lingua*, vol. 75, 203–229.
- AVANZI, Mathieu (2009). « Aspects prosodiques de la dislocation à droite en français », Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (ed.), *Les linguistiques du détachement : actes du colloque international de Nancy (7–9 juin 2006)*, Berne : Peter Lang, 59–71.
- AVANZI, Mathieu (2011). « La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Étude prosodique », Hi-Yon Yoo et Élisabeth Delais-Roussarie (ed.), *Actes d'IDP 2009*, Paris : Université Paris-Diderot, 77–91.
- AVANZI, Mathieu (2012). *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles : Peter Lang.

AVANZI, Mathieu, Lisa BRUNETTI et Cédric GENDROT (2012). « Extra-sentential elements, prosodic restructuring, and information structure : a study of clitic-left dislocation in spontaneous French », Qiuwu Ma, Hongwei Ding et Daniel Hirst (ed.), *Speech Prosody 2012 6th International Conference*, Shanghai (Chine) : Tongji University Press, 270–273.

BARNES, Betsy Kerr (1985). *The pragmatics of left detachment in spoken standard French*, Amsterdam : Benjamins.

BOERSMA, Paul et David WEENINK (2015). *Praat : doing phonetics by computer* [Computer program], www.praat.org [version 6.0.07].

CHAFE, Wallace (1987). « Cognitive constraints on information flow », Russell S. Tomlin (ed.), *Coherence and grounding in discourse*, Amsterdam : Benjamins, 21–52.

CHAFE, Wallace (1994). *Discourse, consciousness, and time. The flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*, Chicago : The University of Chicago Press.

CHAFE, Wallace (2008). « Aspects of discourse analysis », *Brno Studies in English*, vol. 34, 23–37.

DE CAT, Cécile (2007). *French dislocation. Interpretation, syntax, acquisition*, New York : Oxford University Press.

DELAIS-ROUSSARIE, Élisabeth, Jenny DOETJES et Petra SLEEMAN (2004). « Dislocation », Francis Corblin et Henriëtte de Swart (ed.), *Handbook of French semantics*, Stanford : CSLI Publications, 501–528.

DETGES, Ulrich et Richard WALTEREIT (2014). « *Moi je ne sais pas* vs. *Je ne sais pas moi* : French disjoint pronouns in the Left vs. Right Periphery », Kate Beeching et Ulrich Detges (ed.), *Discourse functions at the left and right periphery. Crosslinguistic investigations of language use and language change*, Leiden : Brill, 24–46.

DURAND, Jacques, Bernard LAKS et Chantal LYCHE (2002). « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », Claus D. Pusch et Wolfgang Raible (ed.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Narr, 93–106.

DURAND, Jacques, Bernard LAKS et Chantal LYCHE (2009). « Le projet PFC : une source de données primaires structurées », Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (ed.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès, 19–61.

FILLMORE, Charles J. (1982). « Frame semantics », The Linguistic Society of Korea (ed.), *Linguistics in the morning calm. Selected papers from SICOL-1981*, Seoul : Hanshin Publishing Company, 111–137.

GAZDIK, Anna (2011). *Multiple questions in French and Hungarian*, Thèse de doctorat, Paris/Budapest : Université Paris Diderot (Paris 7)/Eötvös Loránd Tudományegyetem.

GROBET, Anne et Anne Catherine SIMON (2009). « Constructions à détachement à gauche : les fonctions de la prosodie », Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (ed.), *Les linguistiques du détachement : actes du colloque international de Nancy (7–9 juin 2006)*, Berne : Peter Lang, 289–303.

GUNDEL, Jeanette K. (1988). « Universals of topic-comment structure », Michael Hammond, Edith Moravcsik et Jessica Wirth (ed.), *Studies in syntactic typology*, Amsterdam : Benjamins, 209–239.

HORVÁTH, Márton Gergely (2018). *Le français parlé informel. Stratégies de topicalisation*, Berlin : De Gruyter.

LAMBRECHT, Knud (1981). *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*, Amsterdam : Benjamins.

LAMBRECHT, Knud (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.

LAMBRECHT, Knud (2001). « Dislocation », Martin Haspelmath et coll. (ed.), *Language typology and language universals*, vol. 2, Berlin : De Gruyter, 1050–1078.

MAYOL, Laia (2010). « Contrastive pronouns in null-subject Romance languages », *Lingua*, vol. 120, 2497–2514.

REINHART, Tanya (1981). « Pragmatics and linguistics : an analysis of sentence topics », *Philosophica*, vol. 27, 53–94.

ROSSI, Mario (1999). *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Gap/Paris : Ophrys.

STARK, Elisabeth (1997). *Vorstellungsstrukturen und "topic"-Markierung im Französischen. Mit einem Ausblick auf das Italienische*, Tübingen : Narr.

STARK, Elisabeth (1999). « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés », Claude Guimier (ed.), *La thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen 1997*, Berne : Peter Lang, 337–358.

ZIV, Yael (1994). « Left and right dislocations: discourse functions and anaphora », *Journal of Pragmatics*, vol. 22, 629–645.